

Facture 1er Trimestre :

Nous avons oublié d'ajouter la ligne de déduction de 27 € (Mutualisation livres et ouvrages scolaires en primaire et Achats de fournitures pour le compte des familles en maternelle) comme décidé par l'OGEC précédemment. Cela sera rectifié sur la facture du deuxième trimestre.

L'OGEC a décidé de réduire le coût de la scolarité après la convention signée en 2019 avec la Mairie de Marseille qui augmente le forfait communal sur trois ans.

Assurances scolaire et date de validité : certaines attestations responsabilité civile et individuelle accident fournies sont à échéance en cours d'année, veuillez nous transmettre impérativement l'attestation pour l'année en cours.

Inscriptions 2021-22 : la démarche à suivre pour constituer une demande de pré-inscription sera disponible sur le site internet de l'école pendant les vacances de Noël 2020.

Inscriptions 6ème : nous vous rappelons que vous devez contacter les collèges pour faire votre demande.

Pour les inscriptions en collèges publics, veuillez vous rapprocher du secrétariat de l'école, un dossier vous sera remis vers le mois de Mars 2021.

DATES A RETENIR



Spectacle maternelles : jeudi 3 décembre, les classes de maternelles auront la chance d'assister à un spectacle de Noël "L'inoubliable Noël de Sofia".

Afin que les conditions sanitaires soient respectées, la compagnie fera trois représentations, une par niveau de classe.

Vacances de Noël du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier 2021 au matin.



Vendredi 18 décembre,
pas d'étude, de garderie le soir.
L'école ferme à 17h00 précises.

CONSEIL DE PASTORALE

Tout au long de l'Avent, l'équipe KT a confectionné des calendriers de l'Avent adaptés à chaque cycle en accord avec les enseignants, pour ainsi garder le lien avec les enfants et les enseignants à la préparation de Noël.

**La Chapelle sera bénie
par Monseigneur Aveline
le 12 juin 2021.**



La communauté éducative de l'école Jeanne d'Arc vous souhaite un merveilleux Noël 2020



*Naissance : Alice Brugières.
Félicitations !*

Vigipirate attentat et protocole sanitaire :

Depuis les annonces du Président de la République (*) nous n'avons pas reçu de modification dans l'organisation du protocole sanitaire.

Pour autant et voyant grandir le nombre d'enfants déstabilisés par le port du masque, la réduction des espaces de jeux et l'ambiance un peu triste qui les entoure, j'ai décidé de modifier l'organisation actuelle afin de redonner plus d'espace aux élèves pendant leur temps de récréation.

Nous souhaitons redonner un peu le sourire à tout le monde avant la sortie de Noël avec des moments plus festifs et de la musique de Noël diffusée la dernière semaine dans l'établissement.

Nous demandons aux familles de leur côté de tout faire pour protéger leur enfant des informations tristes sur le COVID19 et sur les problématiques sécuritaires.

Je vous souhaite un Joyeux Noël plein d'espérances et une année 2021 à venir plus douce !

Claude LABIT

* "Dès samedi prochain matin, plusieurs changements seront réalisés. D'abord, les déplacements pour motifs de promenade ou physiques en extérieur seront désormais permis dans un rayon de 20 kilomètres et pour trois heures. Les activités extra scolaires en plein air seront à nouveau autorisées. Il faudra continuer à rester chez soi, à télétravailler quand cela est possible, à renoncer aux réunions privées, aux rassemblements familiaux et à tous les déplacements non nécessaires. A partir du 15 décembre, un couvre-feu de 21 heures à 7 heures du matin sera mis en place. Nous pourrions circuler librement les soirs des 24 et 31 décembre pour partager ces moments en famille. Mais les rassemblements sur voie publique ne seront pas tolérés durant toute cette période. L'étape suivante sera pour le 20 janvier. En effet, à cette date, nous aurons le recul suffisant au retour des fêtes de fin d'année. Chacun de nous a entre ses mains une partie de la solution.



Plateau Football : Pour les enfants (Garçons et Filles) de CP à CM2, nous l'organiserons dès que nous aurons l'autorisation des autorités compétentes.

Annuaire APEL : il vous parviendra par mail sous 10 jours maximum.

Tee-Shirt Jeanne d'Arc de couleur grise cette année, nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour le Sport pour tous les élèves de l'école.

Commande possible si nécessaire, voir l'APEL. Le prix est de 6 €

Sweat-Shirt Jeanne d'Arc de couleur Bleue, pour ceux qui le souhaitent très agréable pour les enfants en cette période froide Tarif 17 € (Taille enfants) et 18 € (à partir de la Taille S)

Masque Jeanne d'Arc disponible pour ceux qui souhaitent en acheter (Adultes ou Enfants) 3 € l'un ou 10 € les 4 (Voir l'APEL)

Photos de classe : Toutes les photos commandées ont été transmises (sauf les retardataires), en cas de souci voir l'APEL.

Objets Trouvés : De nombreux vêtements sont oubliés par les enfants à l'école. Nous vous rappelons dans la mesure du possible de mettre le nom pour faciliter les recherches en cas de perte. Une « exposition » au Petit Parc aura lieu avant les vacances.

Spectacle des Maternelles le Jeudi 3 Décembre, participation financière de l'APEL.

Opération Partage de Noël : cette année l'opération aura lieu la **semaine du 14 au 18 Décembre**

Depuis plusieurs années, à cette période, nous souhaitons mobiliser les enfants sur la notion de partage en leur demandant d'apporter : **un Jouet, une Peluche ou un Livre** en parfait état (Ne pas faire de paquet cadeau), à déposer à l'entrée de l'école le matin.

Ces « jouets » seront redistribués à des associations au profit des enfants défavorisés : Graine de joie, IME, Paroisse et/ou école Marseille 3ème Arrondissements.

Goûter des Primaires le Vendredi 18 Décembre après-midi.



Merci à tous pour votre collaboration et votre soutien,



L'équipe de l'Apel Jeanne d'Arc

apeljda13008@gmail.com

